

Zeitschrift: Matières
Herausgeber: École polytechnique fédérale de Lausanne, Institut d'architecture et de la ville
Band: 18 (2024)

Artikel: Suspendre la construction?
Autor: Malterre-Barthes, Charlotte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Suspendre la construction ?

Charlotte Malterre-Barthes

Il n'y a pas d'innocence du bâti. Des poutres en acier galvanisé aux murs en béton, en passant par les planchers légers en bois reconstitué et les isolants en polyuréthane et polystyrène, chaque composant de l'environnement construit est le produit de processus d'extraction. Propulsée par des mécanismes économiques voraces et impatients (systèmes financiers, logiques immobilières, groupes de pression, et autres acteurs), la production du bâti mondial se poursuit, rapide, insatiable, destructrice. Nos bâtiments sont en outre partie prenante autant que générateurs de systèmes d'extraction d'énergie fossile et de matières premières, d'usages et de transformations de matériaux, et d'exploitation des corps. Chaque bâtiment représente un gouffre béant de matériaux arrachés à la Terre, détruisant directement ou indirectement autant les nappes phréatiques que les habitats humains et les milieux écologiques non humains. Chaque bâtiment est une immense expiration de CO₂, le bâti neuf et existant représentant 40 % des émissions de dioxyde de carbone mondiales annuelles (comme indiqué dans le *2021 Global Status Report for Buildings and Construction* de l'Agence pour l'énergie internationale et l'environnement de l'Organisation des Nations unies). Chaque bâtiment est une machine à exploiter les corps, par le travail (des architectes et de la main-d'œuvre bâtisseuse), mais également par le travail de celles et ceux qui produisent les matériaux de construction, puis par le travail de celles et ceux qui entretiennent cet édifice. Chaque bâtiment contient le germe de l'hypothèque et de l'endettement, de la saisie, de l'expulsion et de la gentrification, ainsi que de l'injustice face à l'accès au logement. Chaque bâtiment empiète sur la vie des humains et des non-humains, bouleversant à jamais l'endroit où il se trouve.

Pourtant, les processus qui correspondent à cette destruction, en premier lieu le transfert des matières premières vers le bâti, ont longtemps été considérés comme un mal nécessaire, sans lien direct avec la discipline, l'éducation et la pratique de l'architecture. Bien que revendiquant une approche objective, les métiers de la construction se tiennent à bonne distance des engagements

politiques et ferment ainsi les yeux sur la source même de sa matérialisation – une attitude qui se retrouve tout au long de la chaîne d’approvisionnement de la production de l’espace, des institutions bancaires aux promoteurs, des législateurs aux entrepreneurs, des industriels producteurs de matériaux aux architectes et aux agents immobiliers. Cette neutralité n’est plus tenable. L’urgence climatique et sociale est une réalité. Des tonnes de résidus de bauxite toxiques stockés dans des piscines instables en Hongrie jusqu’aux paysages sociaux dévastés attenants aux mines de coltan chiliennes, le saccage est une condition préalable des espaces conçus et construits, affectant toutes les surfaces non construites, des forêts aux terres agricoles. Malgré de pressants appels à réexaminer notre modèle de croissance, les activités de construction se poursuivent sans relâche, avec l’épuisement des terres, des ressources et des corps comme conséquences. L’appel à un moratoire sur les nouvelles constructions découle de ces urgences et de l’absence palpable d’action de la part des disciplines de la conception et de l’industrie du bâtiment, à part quelques molles campagnes dites de « durabilité ». Toutefois, arrêter de construire ne signifie pas ne rien faire.

Si le logement est à la fois un droit humain et la tâche clé de l’architecture et de l’urbanisme, cela signifie que ces disciplines se trouvent face à un dilemme. Comment faire la part des choses entre le besoin de logements et la pratique destructrice de la construction ? L’abandon du diktat du « neuf » comme solution unique à la crise du logement nous orienterait vers quantité d’autres voies : des protocoles équitables d’accès au logement, le contrôle des loyers, des réformes de plan d’occupation des sols, le rachat de propriétés privées pour fournir des logements publics, la promotion des coopératives d’habitats, de la propriété collective et des formes de cohabitation, et des systèmes alternatifs de génération de valeur. Ces solutions permettraient de dépasser les dichotomies qui empoisonnent le débat : location contre propriété, nature contre humains et crise du logement contre crise écologique, entre autres.

L’intégralité de notre bâti existant – les centaines de milliers de mètres carrés existants – forme une sorte de parc immobilier de l’humanité. Si nous arrêtons de construire du neuf, même pour un court moment, ce bâti – structures, infrastructures, matériaux – peut-être réévalué, ainsi que le travail productif et reproductif qui y est associé. La main-d’œuvre impliquée dans la construction reste principalement sous-payée et peu valorisée. Cette population bénéficierait de la revalorisation de divers tâches, qu’il s’agisse de l’inventaire du parc immobilier, de travaux de réparation, de rénovation et de réinvention du bâti existant, et d’actes d’entretien quotidien. La valeur de ces tâches doit devenir supérieure à celle de la construction de nouveaux bâtiments.

Suspendre les nouvelles constructions, même temporairement, permet d’établir un cadre de réflexion pour envisager des alternatives au régime actuel de production de l’espace et à son impératif de croissance louche. Posant des questions désagréables, l’initiative « Un moratoire sur les constructions neuves » réfléchit à un changement de valeur pour les bâtiments existants, les infrastructures, les matériaux, les friches, les terres agricoles et non construites, le sol et le travail d’entretien qui maintient notre monde en état. C’est un remaniement complet des processus de conception et de construction qu’il faut mettre en place. Ce n’est ni la fin de l’architecture ni un « suicide professionnel », comme annoncé par de grincheux collègues. Bien au contraire, pour les architectes et les urbanistes, la tâche est immense : une autre façon de penser le monde construit et non construit émerge, laquelle nécessite une réévaluation et un inventaire minutieux du

parc immobilier actuel vacant, de la manière dont il est occupé, des politiques fortes contre la démolition de l’existant et la destruction du vivant, l’intégration des tâches d’entretien dans le projet, leur réévaluation vers le haut, l’engagement de l’État en faveur du logement public, des plans d’urbanisme équitables, des transports ferrés publics, gratuits et solidaires, un contrôle rigoureux des loyers, la lutte contre la vacance et pour des réformes de la propriété, mais aussi des protocoles pour l’origine, la fin de vie et l’entretien des matériaux, le tout à imaginer, concevoir, formuler, planifier et mettre en œuvre en fonction du contexte.

Entre expérience et appel à l’action, « Un moratoire sur les nouvelles constructions » est un saut dans l’abîme pour envisager un avenir moins extractif, fait de ce que nous avons. Ne pas démolir, ne pas construire du neuf, construire moins, construire avec ce qui existe, habiter différemment, et en prendre soin.

« A Global Moratorium on New Construction » est une initiative lancée en avril 2021 par Charlotte Malterre-Barthes, avec le soutien de B+. Quatre tables rondes ont généré une multitude d’idées utiles pour structurer les prémices de ce travail. Doivent être remercié-es pour leurs précieuses contributions : Cynthia Deng & Elif Erez, Noboru Kawagishi, Omar Nagati & Beth Stryker, Sarah Nichols et Ilze Wolff (avril 2021) ; Menna Agha, Sarah Barth, Leon Beck, Silvia Gioberti et Kerstin Müller (juin 2021) ; Connor Cook, Rhiarna Dhaliwal, Elisa Giuliano, Luke Jones, Artem Nikitin, Davide Tagliabue (V-A-C Zattere) et Sofia Pia Belenky & Space Caviar (juillet 2021) ; Manuel Ehlers, Saskia Hebert, Tobias Hönig & Andrijana Ivanda, Sabine Oberhuber, Deane Simpson, et Ramona Pop (août 2021) ; ainsi que Arno Brandlhuber, Olaf Grawert, Angelika Hinterbrandner, Roberta Jurčić, et Gregor Zorzi. Le livre *A Moratorium on New Construction* sera publié par Sternberg Press en 2024.

